

DEPARTEMENT DU NORD - ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

## VILLE D'HAVELUY

### EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de séance : 26 NOVEMBRE 2025

Date de convocation : 20 NOVEMBRE 2025  
Date d'affichage : 21 NOVEMBRE 2025

Nombre de conseillers :

En exercice : 21

Présents : 14

Votants : 16

L'an deux mille vingt-cinq, le 26 novembre à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Haveluy s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Paul RYCKELYNCK, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

PRESENTS : MM. RYCKELYNCK J.P., Maire + PERTOLDI C., 1ère Adjointe + FERAHTIA A., 4ème Adjoint + LEBBADER D., 6ème Adjoint + CARLIER N. + GIRARD J.C. + LEFEBVRE B. + PLANTIN M.F. + GLORIA D. + BUONGIORNO G. + CHATELLAIN J. + CASABIANCA M. + BOCQUILLION R. + GARCIA M.

EXCUSES : MM. MURCIA B., 2ème Adjoint, qui donne pouvoir à RYCKELYNCK J.P. + MAYEUX M., 3ème Adjointe + DHAUSSY L., 5ème Adjointe + CLOSSE E. + PERNAK C. qui donne pouvoir à GIRARD J.C. + KRYSZTOF J. + DELBECQ D.

ABSENTS : MM. /

Secrétaire de séance : Mme PERTOLDI C.

Délibération N° 2025-06-07

#### OBJET

Affiliation volontaire du Syndicat mixte du SCOT Sambre Avesnois au Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Nord

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le syndicat mixte du SCOT Sambre Avesnois a sollicité son affiliation volontaire au Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Nord (CDG 59).

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que :

- Conformément à l'article L452-20 du Code général de la fonction publique et au décret N°85-643 du 26 juin 1985, la consultation des collectivités et établissements publics affiliés au CDG 59 est nécessaire préalablement à l'acceptation de cette demande d'affiliation ;
- Il peut être fait opposition à cette demande :
  - 1<sup>o</sup> Soit par les deux tiers des collectivités et établissements déjà affiliés représentant au moins les trois quarts des fonctionnaires concernés ;
  - 2<sup>o</sup> Soit par les trois quarts de ces collectivités et établissements représentant au moins les deux tiers des fonctionnaires concernés.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (16 voix « POUR »),**

**EMET un avis favorable à l'affiliation volontaire du syndicat mixte du SCOT Sambre Avesnois au CDG 59.**

**AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout acte afférent à cette décision.**

Fait en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance,

Claudine PERTOLDI

Le Maire,

Jean-Paul RYCKELYNCK

**DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE**  
**Transmise à la Sous-Préfecture le 27/11/2025**  
**Publiée ou notifiée le 01/12/2025**  
**DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME**  
**Le Maire,**